

ECOL NEWSLETTER

Toute l'information la plus récente concernant le Certificat Européen à la Conduite de Grues (European Crane Operators Licence – ECOL)



LANCEMENT DU PROGRAMME ANNONCÉ POUR FÉVRIER 2018

Le Groupe de Travail de l'ESTA pour le projet ECOL a annoncé que, le 1^{er} février 2018, le programme pilote fera ses premiers pas. Si tout se déroule comme prévu, l'Esta sera en mesure

de faire enregistrer le Certificat à la Conduite de grues ECOL par le Cadre Européen des Certifications et qu'il soit reconnu comme un EQF de niveau 2 valable dans toute l'Europe.

CRÉATION DE LA FONDATION ECOL

L'ESTA a créé formellement la Fondation ECOL, l'organe qui aura le rôle de superviser et de contrôler le mode d'enseignement, les examens et les mises à jour.

C'est cette Fondation qui déterminera les critères nécessaires pour devenir formateur ECOL et centre d'examen ECOL dans ce domaine. Seules les organisations ayant obtenu la mention « Approuvé- ECOL », pourront former

les opérateurs dans le cadre de l'obtention du Certificat ECOL. Elles seules pourront utiliser le logo ECOL.

La Fondation émettra également des Certificats, reconnaîtra des diplômes, tiendra à jour le registre ECOL et organisera la formation continue.

Pour plus de détails, veuillez consulter www.estaeurope.eu ou www.ecol-esta.eu

CLARIFICATION IMPORTANTE DANS LE BUT

D'ÉVITER TOUT MALENTENDU

Le directeur de l'ESTA, M. Ton Klijn, souligne l'importance de clarifier un malentendu circulant dans l'industrie du levage au sujet d'ECOL.

Il déclare: « C'est une méprise de croire que nous proposons de former à nouveau tous les conducteurs de grues européens ; ce n'est absolument pas le cas. ECOL n'obligera pas les conducteurs qualifiés et expérimentés disposant

des justificatifs nécessaires, à suivre une nouvelle formation pour obtenir le Certificat ECOL. »

« Tout conducteur étant en mesure de démontrer qu'il dispose de la formation et de l'expérience initiale nécessaires ne sera pas dans l'obligation de commencer depuis zéro. L'obtention du Certificat ECOL sera, dans ces cas, très simple. »

APPEL À FORMATEURS ET CANDIDATS

L'ESTA recherche des candidats ainsi que des centres de formation et d'examen pour qu'ils participent au projet pilote test au mois de février.

Les candidats peuvent être des novices devant être formés depuis zéro, ou des conducteurs ayant une expérience démontrable dans ce domaine.

■ Pour savoir comment participer, veuillez prendre contact avec le siège central de l'ESTA au +31 (0) 71 572 4705 ou par email à officemanager@estaeurope.eu



Ce projet a été financé avec le soutien de



erasmus+
meer perspectief

CONTENU

- ECOL: OÙ EN SOMMES NOUS?
- LES RAISONS DU PROGRAMME: BÉNÉFICES ET AVANTAGES
- NIVEAU D'EXIGENCE
- OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET PLANS DE FORMATION
- STRUCTURE D'ECOL
- FONDATION ECOL
- FINANCEMENT ET ERASMUS+
- MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Le certificat Européen à la Conduite de Grues a été créé et développé par



www.estaeurope.eu



POURQUOI ET COMMENT

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En 2013, l'ESTA a pris l'initiative d'étudier les possibilités et les modalités d'établissement pour l'industrie d'un certificat d'aptitude européen au métier de grutier.

À l'heure actuelle, chaque État Membre dispose de ses propres règles dans le domaine des compétences professionnelles et de la certification des conducteurs de grues.

Ces règles diffèrent d'un pays à l'autre et peuvent aussi bien être d'application obligatoire, optionnelle ou ne pas exister du tout.

Ces différences peuvent mener à une confusion ayant un impact négatif sur la sécurité et également entraver la mobilité des grutiers en Europe.

C'est pour cette raison que l'ESTA s'est engagée à développer un système visant la

formation de conducteurs de grues sûrs et qualifiés partout en Europe dans un futur proche.

L'ESTA souhaite donner la possibilité à chaque conducteur de grues en Europe de démontrer qu'il ou elle satisfait aux exigences minimales requises par l'industrie.

Des initiatives similaires ont été mises en place aux États Unis, au travers de la National Commission for the Certification of Crane Operators (NCCCO) et en Australie par le Crane Industry Council of Australia (CICA).

Les travaux de la NCCCO et du CICA servent d'exemple pour l'Europe.



NIVEAU D'EXIGENCE

La mise en place d'un plan de formation ECOL en Europe implique de définir les exigences minimales pour la manipulation sûre d'une grue – non seulement en ce qui concerne le savoir-faire et les compétences techniques pour diverses machines, mais aussi les compétences personnelles et le savoir être du conducteur.

Dans le monde entier, la plupart des grues sont les mêmes et 80% des conditions rencontrées sur le lieu de travail sont identiques. Le défi consiste à trouver le juste milieu entre les exigences minimales requises et les exigences nationales spécifiques variant selon les pays.

Pour un conducteur de grues il est important de connaître quelles sont les différences et de savoir où se diriger pour gérer ces variations.

Un certificat d'aptitude au métier contribuerait à l'harmonisation des différentes lois et réglementations en explicitant ce qui est couvert par le certificat d'aptitude au métier et ce qui est réglementé au niveau national.

LES ENJEUX

DES BÉNÉFICES ÉVIDENTS

ECOL est une entreprise ambitieuse. Cependant, l'Esta peut prendre appui sur le travail déjà mené aux États Unis et en Australie. De plus, nous pensons qu'ECOL permettra d'améliorer la sécurité et de contribuer à la consolidation et l'efficacité de cette branche de l'industrie.

Les principaux bénéfices sont les suivants:

1. Sécurité

Formuler les compétences minimales requises pour un conducteur de grues et rendre clairement démontrable qui y satisfait, améliorera la sécurité.

2. Mobilité du personnel qualifié au sein de l'Europe

ECOL permettra aux entreprises de déplacer leur propre personnel à l'étranger et facilitera le processus d'intégration de personnel d'autres pays. De plus, ECOL facilitera la vérification de la conformité des

entrepreneurs étrangers envers les obligations nationales spécifiques en vigueur.

3. Garantie de qualité du personnel (personnel titulaire du Certificat uniquement)

À l'heure actuelle, il existe en Europe des exigences extrêmement diverses en ce qui concerne le maniement des grues. Lorsqu'une entreprise réalise un projet à l'étranger et qu'elle doit avoir recours à du personnel local, il est important, tant en terme de sécurité que de responsabilité, que la valeur du diplôme détenu par l'employé soit claire.

4. Critères de sécurité plus élevés pour les manœuvres en Europe

En déterminant les critères minimum de sécurité pour le maniement des grues, le niveau de sécurité conjoint au sein des pays européens augmentera. Les pays ayant des niveaux de sécurité élevés ne feront pas de concessions en matière de sécurité ; ECOL tiendra lieu de dénominateur commun le plus exigeant, élevant les critères de sécurité de manière globale.

5. Frais de formation et d'éducation réduits

À l'heure actuelle, il arrive que le personnel doive être formé lorsqu'un projet est réalisé dans un autre pays que le sien. ECOL réduira ce type de besoin.

6. Une industrie plus efficace

La transparence et l'interchangeabilité des diplômes et des certificats simplifieront le processus d'embauche et de déplacement de personnel. Grâce au registre européen de conducteurs de grues titulaires du Certificat ECOL il sera facile et rapide de vérifier qui satisfait aux critères et donc qui peut être déplacé tout en garantissant la sécurité des opérations.

7. Une industrie européenne du levage plus compétitive

ECOL donnera la possibilité à des entreprises de taille moyenne en Europe d'opérer de manière plus efficace et d'être plus à même de rivaliser avec les quelques acteurs majeurs, contribuant ainsi à renforcer l'économie européenne.



OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET PLANS DE FORMATION

Un groupe de travail de l'ESTA très représentatif (consultez le cadre ci-contre pour plus de détails) a étudié les schémas de compétences et le matériel de formation d'un certain nombre de pays qu'il a visités – Allemagne, Pologne, Norvège et les Pays Bas, entre autres.

Les réunions avec les experts nationaux ont traité des schémas des référentiels de compétences, autrement dit ce que le conducteur doit savoir, et du plan de formation, le cadre dans lequel ces compétences seront enseignées.

Une « formation type générique » sera élaborée dans le but de permettre aux centres de formation de mettre en place des programmes conformes aux exigences du Certificat ECOL.

Le Certificat Européen de conducteur de grues complète, plus qu'il ne remplace, les qualifications nationales existant. Il sera probablement d'un niveau supérieur à ceux qui existent actuellement dans de nombreux États membre, bien au contraire de ce que certains secteurs de l'industrie craignaient en imaginant qu'il s'agirait d'un « dénominateur commun au rabais ».

Tout a été fait, lors de la planification pour le développement de ce Certificat Européen pour conducteur de grues, pour qu'il devienne une réalité dans les trois prochaines années.

LA FONDATION ECOL

La mise en place d'ECOL implique le développement d'un système qui organise et qui gère le processus d'émission des Certificats. En tant qu'association de l'industrie, l'ESTA aura un rôle stratégique de supervision, mais ne prendra part ni à la formation ni à la réalisation des examens.

Une fondation ECOL a été créée afin de superviser et de suivre le système d'enseignement, d'évaluation et de mise à niveau.

L'ESTA déterminera les critères d'obtention du Certificat pour conducteur de grues et les indicateurs de performance clefs permettant de le conserver.

La fondation ECOL déterminera les critères pour devenir formateur -ECOL et pour devenir institution évaluatrice -ECOL dans ce domaine. Ce n'est qu'une fois « ECOL- approuvé » que l'on pourra former et évaluer des conducteurs pour le Certificat -ECOL et utiliser le logo ECOL.

Autres tâches qui seront confiées à la fondation ECOL seront l'émission des certificats, la reconnaissance des diplômes, la gestion du registre, l'organisation de la formation continue, ainsi que l'alimentation de la banque de connaissances disposant d'un contenu sans cesse renouvelé et de haut niveau. Il s'agit d'un système qui requiert de bonnes relations entre les secteurs de l'industrie et de la formation.

STRUCTURE COMMENT ÇA MARCHE

Le système ECOL a trois acteurs principaux, l'industrie, l'ESTA et le marché.

- 1. L'industrie** comprend toutes les entreprises qui emploient des conducteurs de grues, leurs clients et fournisseurs de matériel de levage. Ensemble ils déterminent les exigences du travail de conducteur de grues.
- 2. ESTA** est l'organisation responsable de la formulation des critères applicables aux conducteurs de grue et c'est dans le cadre de la fondation ECOL (voir ci-contre) que les conditions de formation de validation et d'évaluation sont établies.
- 3. Le marché** comprend les organisations qui se chargent de la formation, de l'évaluation et de la validation. En s'appuyant sur les critères professionnels pour conducteurs de grues ainsi que sur de bonnes pratiques de formation, et sur de bonnes évaluations, ils sont à même de certifier les conducteurs de grues.

Lorsque les conducteurs de grues réussiront leur examen, ils recevront leur Certificat -ECOL et seront inclus au registre ECOL. Néanmoins, ils devront se maintenir informés des évolutions de l'industrie et obtenir des crédits (se former) afin de maintenir leur inscription au registre.

PARTENARIAT AVEC L'INDUSTRIE

ECOL ne sera un vrai succès que si les organisations, gouvernements, syndicats et associations de l'industrie le reconnaissent et le valorisent. Des accords de coopération et des partenariats avec différents types d'acteurs (comme par exemple des organes gouvernementaux et nationaux, l'industrie utilisatrice de grues et les syndicats) devront être forgés afin qu'ils soit viable.

FINANCEMENT & ERASMUS+

L'ESTA bénéficie d'un financement Erasmus+, le nouveau programme européen de financement pour la formation, la jeunesse et le sport (2014-2020). Son postulat de base est que l'investissement en matière d'éducation, de formation et d'éducation non formelle et continue est extrêmement important, autant pour les individus concernés que parce que cela permet de renforcer l'économie européenne. ECOL se range sous la section d'Erasmus+ qui couvre les partenariats stratégiques, les alliances pour les compétences spécifiques de secteur et le développement des aptitudes. L'un des objectifs principaux est d'aider à l'amélioration de la compétitivité économique du secteur concerné.





« La sophistication croissante des équipements et l'évolution rapide de la technologie doivent être reflétées dans les programmes de formation européens, car nombre d'entre eux ont encore comme support des structures datant d'il y a longtemps. »

« Le problème que pose le vieillissement de la main d'œuvre est qu'il accentue la pénurie de qualification, tout particulièrement en Europe de l'Ouest. »

« Grâce à notre projet, les employeurs auront la possibilité de s'assurer que tout conducteur de grues embauché, d'où qu'il vienne au sein de l'UE, aura, s'il dispose d'un permis ECOL, un niveau de compétences valable. »

« Il est évident que si ECOL est utilisé comme formation de base commune à tous, cela permettra d'augmenter le niveau d'exigence, et donc d'améliorer la sécurité sur les chantiers, ainsi que de stimuler les opportunités de travail pour les opérateurs qualifiés. »

« ECOL permettra à l'industrie de mieux satisfaire la demande et d'améliorer les conditions de sécurité. »



TON KLIJN, DIRECTEUR DE L'ESTA ET PRESIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL ECOL.

GROUPE DE TRAVAIL MEMBRES

Philip Grootenboer
Mammoet Europe

Lion Verhagen
Vereniging Vertikaal
Transport, Niederlande

Peter Brown CPA,
Vereinigtes Königreich

Giovanni Pauwels
VZW Montage, Belgien

Ton Klijin
ESTA-Direktor

Pia Metsola
INFRA, Finland

Christoph Behmueller
Liebherr|FEM

Paul Zepf
VDMA, Deutschland

Dan McNally
Windhoist, Irland

Rene van der Steen
Vakvereniging Het Zwart
Corps, Niederlande

Knut Nordas
Association Norvégienne de Grues

Kim Hvolbel
Association Danoise de Grues [Dansk
Kran Forening], Danemark

Jorg Senn
ASTAG, Suisse

Markus Horbach
BSK, Allemagne

Daniela Dal Col
A.N.N.A., Italie

MEMBRES AFFILIÉS

**Alexandre-Jacques
Vernazza**
UFL, France

Gunnar Mardon
National Occupational Council of
Canada

Fraser Cocks
BC Crane Safety and Canadian Hoisting
and Rigging Safety Council

* **Nota bene** : Une partie des informations présentes sur cette brochure sont issues du travail d'étude portant sur ECOL réalisé par Barbara Marcelis de CINOP.

ESTA

L'Association européenne de transports exceptionnels par route et grues mobiles a été créée en 1976, depuis elle n'a pas cessé de grandir.

Aujourd'hui, elle a des membres actifs dans dix-huit pays et a tissé des liens très forts avec les entreprises qui fournissent les équipements à l'industrie des transports spéciaux et des grues mobiles, offrant ainsi la possibilité aux membres de l'Esta de transmettre leurs propositions concernant les évolutions futures et les problèmes techniques.

LES OBJECTIFS DE L'ESTA SONT,

- Perfectionnement constant des équipements, en collaboration avec les fournisseurs, dans le but d'obtenir un environnement de travail de plus en plus sûr.
- Harmonisation des normes de transport des équipements, des conditions générales de travail, et réduction des délais d'obtention des permis dans toute l'Europe.
- Mise en valeur de l'industrie.
- Amélioration de la qualité des services fournis aux clients.
- Favoriser un environnement de travail toujours plus sûr.
- Donner l'opportunité aux membres de l'ESTA d'échanger des informations et leur permettre de travailler en commun partout en Europe.

De plus, face à des situations nouvelles surgissant au sein du secteur, l'ESTA réagit en créant des groupes de travail dans le but d'étudier le sujet et de proposer des recommandations.

Pour plus d'informations au sujet d'ECOL ou de l'ESTA veuillez contacter Mme Caroline van Geest, ESTA Office Manager, par téléphone au +31 (0) 71 572 4705 ou par email à officemanager@estaeurope.eu

www.estaeurope.eu

